



Pau, le 30 mars 2026

En grève le mardi 31 mars !

Le budget 2026 organise l'asphyxie du service public d'Éducation. Cela suffit ! Dans le prolongement des actions locales, l'intersyndicale nationale (FSU, UNSA Education, CFDT Education Formation et Recherche publiques, CGT Educ'action et SUD Education) appelle à une semaine de mobilisation du 30 mars au 3 avril, dont une journée de grève le mardi 31 mars. Aujourd'hui 30 Mars, le CSA départemental 1er degré a été convoqué, et boycotté. En effet, il s'agit d'entériner la fermeture de 35 postes dans le 1er degré (23 suppressions et 12 postes prélevés pour ouvrir des PAS-pôles d'appuis à la scolarité) après avoir déjà officialisé le 17 mars la fermeture de 23 postes dans le 2nd degré. Une seule réponse: la mobilisation. La FSU 64 et l'ensemble de l'intersyndicale Education appellent à la grève le 31 mars :

RENDEZ-VOUS A 11H00 pour un rassemblement à la DSDEN 64 à PAU (Place d'Espagne) qui sera suivi d'une manifestation jusqu'à la Préfecture

Rassemblement contre les fermetures de postes dans l'Éducation Nationale le mercredi 1^{er} avril à 14h à Pau (Préfecture)

Défendre les AESH

Dans une tribune commune, syndicats, associations et militantes féministes dénoncent le décalage entre les discours politiques et la réalité : indispensables à l'École inclusive, les AESH restent massivement précaires. Métier exercé à plus de 94 % par des femmes, il demeure parmi les plus fragiles de l'Éducation nationale, une situation aggravée par le rejet récent d'une proposition de loi. Pour les signataires, on ne peut bâtir l'inclusion sur la précarité de celles qui la font vivre.

Depuis des années, les accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) alertent sur leurs salaires indignes, leurs contrats précaires, leurs temps incomplets imposés, l'absence de reconnaissance de leur métier pourtant essentiel à l'école inclusive. Or, en bafouant le métier d'AESH et en méprisant celles et ceux qui l'exercent, le ministère maltraite par ricochet les élèves en situation de handicap. (...) Le 7 janvier, le Sénat a rejeté la proposition de loi (...) visant à améliorer leurs conditions d'emploi. Pour nous syndicalistes et féministes, ce n'est pas un accident parlementaire, c'est un choix politique qui s'inscrit dans une longue histoire consistant à dévaloriser systématiquement les métiers féminisés. Car il faut le dire clairement : le métier d'AESH est féminisé à plus de 94% (source panorama statistique des personnels MEN octobre 2025). Et comme tant d'autres métiers du soin, de l'accompagnement et de l'éducation, il concentre tous les marqueurs des inégalités professionnelles femmes-hommes : temps incomplets imposés, bas salaires, précarité contractuelle, absence de déroulé de carrière, invisibilisation du travail réel. (...) Ce combat dépasse la seule question des AESH. Il pose une question politique fondamentale : quelle valeur notre société accorde-t-elle au soin, à l'accompagnement, à l'éducation ? Tant que ces missions seront confiées majoritairement à des femmes, sous contrats précaires et à bas salaire, l'égalité restera un slogan vide.

Revaloriser le métier d'AESH, créer un véritable statut -fonctionnaire de catégorie B- garantir un temps plein choisi, un salaire digne et des perspectives de carrière, ce n'est pas une faveur. C'est une exigence de justice sociale, d'égalité femmes-hommes et de cohérence politique. L'école inclusive ne peut pas reposer sur la précarité organisée de celles qui la font vivre au quotidien. Nous appelons donc les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités. Et nous appelons l'ensemble des organisations syndicales, associations féministes, collectifs de parents, personnels de l'éducation et citoyen·nes à soutenir la mobilisation des AESH. Parce que défendre les AESH, c'est défendre une école réellement inclusive. Et parce que lutter contre la précarité des métiers féminisés, c'est faire avancer l'égalité réelle.

<https://www.snes.edu/article/une-tribune-pour-defendre-les-aesh/>

Candidat·es aux concours : le SNES-FSU vous informe

Pour y voir plus clair à propos de l'affectation des candidat·es aux concours suite à la réforme que le SNES-FSU a combattue, nous mettons à ta disposition un outil te permettant, selon ta situation (niveau de diplôme, expérience antérieure, concours passé, ...) de connaître la façon dont tu seras affecté·e en stage, ton futur statut et, le cas échéant, ta quotité de service : <https://adherent.snes.edu/Public/AffectationCCR/>

Mutations intra-académiques : l'expertise du SNES-FSU

Téléchargement des confirmations des demandes de mutation directement par les candidats sur SIAM : **du 31 mars 2026 au 3 avril 2026**
Retour des confirmations avec les pièces justificatives en un seul envoi par courrier postal directement au rectorat (sans passer par le chef d'établissement) : **3 avril 2026**
Date limite de **dépôt des dossiers handicap** : **03 avril 2026** (les retours des confirmations papiers et des pièces justificatives se font sous forme de dossier papier à remettre au chef d'établissement. Les collègues des autres académies doivent transmettre le dossier directement au rectorat).
Traitement et contrôle des demandes : **du 7 avril 2026 au 06 mai 2026**
Date limite pour les **contestations de barèmes**, les annulations de mutation ou les demandes tardives : **20 mai 2026**
Affichage des barèmes : **du 7 mai 2026 à 12h au 22 mai 2026**
Affichage des barèmes définitifs : **22 mai 2026**
Affichage des **résultats** + RAD TZR : **12 juin 2026**
Recensement des recours et révisions d'affectations : **du 12 au 19 juin 2026**
Résultats des révisions d'affectation et des recours : **le 2 et 3 juillet 2026**
<https://www.bordeaux.snes.edu/Intra-Academie-de-Bordeaux.html>

Comité Social Administratif Académique du 14 mars 2026

1) Personnels de santé : 3 créations de postes mais des redéploiements retirant des moyens à des établissements pour en donner à d'autres...
Abstention de la FSU
2) Personnels sociaux : 4 créations de postes : deux en Gironde, un en Lot-et-Garonne, un en Dordogne. **Vote pour de la FSU**
3) CPE : 5 nouveaux postes à la rentrée mais de forts besoins dans de nombreux établissements; un profilage des postes toujours contesté par la FSU ; un manque de transparence sur les moyens provisoires. **Vote contre de la FSU**
4) Responsables de bureau des entreprises :
Passages de 10 postes d'un financement Greta CFA à un financement état entraînant le retrait de 10 moyens d'enseignement dans les collèges et les lycées ; une mission créée dans le cadre de la réforme du LP que la FSU conteste. **Vote contre de la FSU**
5) Carte des ULIS et des UPE2A :
Ouverture de 8 ULIS et 5 UPE2A à la rentrée : trop d'ULIS au-delà du seuil de 10 élèves préconisé ; des conseils d'administration pas systématiquement informés ; des « ouvertures » d'UPE2A par **redéploiement** ; une politique volontariste mais qui ne parvient pas à mettre les moyens suffisants pour une école inclusive à la hauteur des ambitions. **Vote contre de la FSU**
6) Carte des sections sportives scolaires :
Un ajout de dernière minute à la carte des sections sportives : pas de moyens fléchés pour le financement. **Abstention de la FSU**
7) Carte des classes à horaires aménagés maths sciences :
11 classes ouvriront à la rentrée, pour un total de 15. Risque de sélection des élèves dans ces classes ; expérimentation visant à rattraper les dégâts de la réforme Blanquer sur les filles suivant un enseignement des mathématiques au lycée. **Vote contre de la FSU**
8) Transformation du CIO de Pau en service d'État :
Parmi les derniers CIO hébergés dans un site départemental, le CIO de Pau est repris par l'État pour son fonctionnement et son hébergement, ce à quoi s'opposent les personnels. Craintes sur la confidentialité et la neutralité de l'accueil dans les locaux de la DSDEN et sur l'accessibilité pour les personnels et les usagers, craintes sur la diminution des frais de déplacement. **Vote contre de la FSU**

STAGES SYNDICAUX

-FSU : le vendredi 24 avril à PAU- : LES NEUROSCIENCES : UN DISCOURS NEOLIBERAL avec François GONON, Directeur de recherche émérite au CNRS, rattaché à l'Institut des maladies neurodégénératives (Université de Bordeaux)
infos et inscriptions : <https://fsu64.fsu.fr/24-avril-pau-college-pierre-emmanuel-les-neurosciences-un-discours-neoliberal/>
- le lundi 1er juin 9h30 au siège du S2 à Pau (adresse en en-tête) : stage départemental organisé par le Snes-FSU 64 intitulé « **Animer un S1 au sein de son établissement** » et animé par Maitane Cocagne, secrétaire générale académique adjointe.
Pour s'inscrire, rendez-vous sur votre espace adhérent.es et cliquer sur la « brique » stages académiques. L'autorisation d'absence de droit sera générée automatiquement afin de vous permettre de la remettre à l'administration de votre établissement. Ce stage sera également l'occasion de nous rencontrer et d'échanger.